Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2022)

Heft: 2

Artikel: Le Centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS 76) : stages,

cours et activités

Autor: Pfister, Matthias

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1035349

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





Sauvetage

Le Centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS 76) - Stages, cours et activités

Col EMG Matthias Pfister

Commandant, Centre d'instruction des troupes de sauvetage 76

Cours spécialisé technique aux explosifs B

our le lt Dubois, c'est un jour particulier, puisqu'il entre aujourd'hui en service à Genève pour le cours spécialisé de minage B (C spéc minage B). Lors du dernier CR et en raison de ses origines de maçon qualifié avec maturité professionnelle, le cdt cp lui a demandé si la formation de minage l'intéressait. Il souhaitait également suivre une formation civile dans cette direction au sein de son entreprise générale. A sa grande joie, il a eu la possibilité de suivre ces cours de minage auprès du centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS). Il accomplira le cours aux explosifs B pour le brevet civil de minage B et, quelques mois plus tard, le cours spécialisé de technique de destruction des troupes de sauvetage ou cours de destruction de bâtiments. Après une semaine intensive de cours avec de nombreuses théories, y compris le soir, et de formation pratique au minage, il aura encore la possibilité de se préparer de manière autonome à l'examen du mardi. Comme chaque année, les résultats de l'ensemble du cours sont supérieurs à la moyenne. L'examen se déroule dans des conditions strictes et sous la surveillance du Secrétariat d'Etat à la formation, à



la recherche et à l'innovation. Il recevra son précieux certificat vert de minage dans quelques jours par la poste.

Cours spécialisé de technique de destruction sauvetage

Six mois plus tard, il rentre une nouvelle fois en service. Cette fois-ci, ce n'est pas à Genève mais à la caserne de Coire. Le cours de minage de bâtiments se déroule sur un objectif dans le Prättigau. Le CITS a pris ses quartiers à la caserne de Coire. Il sera maintenant formé pendant deux semaines à la technique de minage pour la démolition de bâtiments. Le bâtiment est d'abord évalué et les risques estimés. Il apprendra les bases de calcul pour déterminer la quantité exacte d'explosif à utiliser. Il ne s'agira pas d'une démolition à l'explosif au sens militaire du terme. La quantité d'explosif doit être calculée précisément pour qu'elle soit suffisante pour faire s'effondrer le mur. Si l'on charge trop d'explosifs, les projections et les fragments de mur causeront des dégâts dans les environs immédiats des autres bâtiments. D'un autre côté, si l'on charge trop peu d'explosifs, le mur ne s'effondrera pas et la maison ne tombera pas comme prévu. Cela pourrait entraîner des travaux de finition compliqués et dangereux. Durant le cours, il calcule l'objet et les participants prennent part aux séances de coordination avec toutes les personnes impliquées. Une camarade établit le concept de sécurité et un participant étranger rédige quelques textes à l'attention de la presse. Le minage attire toujours de nombreux spectateurs, il faut les accueillir et leur attribuer une place à une distance sûre pour leur en permettre l'observation. Le chef d'objectif, généralement un sous-officier de carrière du CITS, a préparé le bâtiment durant deux semaines avec du personnel auxiliaire. Les matériaux inutiles ont été enlevés, les trous de mine forés, les palissades de protection construites. Le minage d'essai a confirmé le facteur du coefficient de matériau et les cartouches explosives peuvent donc maintenant être préparées. Le jour du minage, le bâtiment est chargé sous la direction du chef d'objectif. Lorsque tout est prêt, que les 40 RMS+ N° 02 - 2022

sentinelles de tir ont tout barré, les trois signaux sonores brefs retentissent, indication de la mise à feu. Ensuite, la machine d'allumage fait exploser le bâtiment à la seconde près. Le bâtiment tombe, un nuage de poussière s'élève, les canons à eau installés aident à diminuer la poussière. Tout se passe très vite, seuls les enregistrements vidéo permettront de vraiment saisir la chute du bâtiment. La destruction a été un succès. Le chef mineur l'annonce par un long signal sonore et les participants peuvent ensuite analyser le résultat. Le cours n'est pas pour autant terminé, avec la préparation de l'examen du vendredi qui débute. Après la réussite de l'examen, le lieutenant Dubois est désormais l'officier en charge des explosifs dans sa compagnie. Lors du prochain cours de répétition, il est prévu de détruire un objectif. Les troupes de sauvetage utilisent de tels bâtiments pour les exercices dans les décombres des sections et des compagnies durant leur cours de répétition. Comme il n'est pas toujours possible d'occuper les villages d'exercices des troupes de sauvetage à Wangen an der Aare et à Genève durant le cours, des bâtiments prévus pour une démolition sont utilisés pour les exercices. Ce cours doit servir à ce que le bataillon de sauvetage puisse utiliser des bâtiments d'exercice et également effectuer des travaux de minage dans des endroits inaccessibles ou des minages de sauvetage. Chaque compagnie de sauvetage devrait avoir deux officiers formés aux explosifs.

Stage de formation technique I des troupes de sauvetage

Deux cours de répétition plus tard, le plt Dubois a reçu la proposition pour devenir commandant de compagnie.



Il avait déjà suivi le stage de formation de commandement d'unité et appris les bases de la technique de conduite du commandant de compagnie. Il retourne maintenant à Genève pour suivre le stage de formation technique I sauvetage, 1^{re} partie. (SFT I sauv). Il y apprend à connaître les spécialités de la compagnie de sauvetage. La partie principale du cours est la planification des actions par le cdt cp sauv sur la base de rapports de coordination avec des partenaires civils ou militaires. Il s'agit principalement de convenir des prestations avec le chef d'intervention civil dans des situations inconnues. Il s'agit de présenter ses moyens et ses possibilités, de convenir de la prestation, de prendre une décision pour l'engagement et de l'ordonner en fonction de l'objectif, le tout sous la pression du temps. Dans la deuxième partie du SFT I sauv, il est formé à la méthodologie de l'instruction en formation. Durant deux semaines, il apprend à monter, réaliser et à discuter des exercices de section dans les différents processus d'intervention des troupes de sauvetage. Pour ce faire, il dispose à chaque fois d'une section d'un bataillon de sauvetage, attribué au CITS pour appuyer les SFT I et II. Il en résulte une collaboration précieuse pour les participants, mais aussi pour la troupe en CR. Toutes les armes ne peuvent pas former leurs futurs commandants de manière aussi proche de la réalité. Pendant le cours, il fait la connaissance de son futur cdt bat. Celui-ci accomplit le SFT II dans une seconde classe. Ce dernier y apprend le montage d'exercices de compagnie, pour lesquels il dispose également d'une compagnie exercée du bat sauv attribué.



Stage de formation technique II des troupes de sauvetage

Un an plus tard, le plt Dubois est promu capitaine et conduit désormais sa compagnie de sauvetage. Cette année, son bat sauv est stationné à Genève et appuie le SFT sauv. Au cours de la troisième semaine, chaque cp est soumise à un contrôle externes de ses prestations. Au cours de l'exercice de bataillon dirigée par le cdt div ter, les cp sont examinées sous toutes les coutures par des équipes d'arbitres, conformément à des listes de contrôle. Les équipes d'arbitres sont composées de militaires de carrière de la Formation d'application du génie, du sauvetage et NBC et d'officiers de milice de l'état-major de la div ter. On s'assure ainsi que les directives de conduite du commandant de division sont prises en compte.

Pour son CR, la compagnie du cap Dubois est basée sur des cantonnements de la place d'armes de Genève. Lors de la reconnaissance, il a été pris en charge par le personnel de la place d'armes, ce qui lui a permis d'obtenir une préparation optimale pour son premier CR. Dans le cours de cadres du bataillon, ses chefs sct et ses chefs gr ont été formés à l'utilisation et à l'engagement de nouveaux engins. Ils peuvent maintenant introduire ces outils modernes dans leurs sections et les utiliser avec succès lors du prochain exercice de compagnie.

Stage de formation technique B des troupes de sauvetage

Après avoir été cdt cp, le cap Dubois est passé à l'état-major du bat sauv, a été promu major et s'intéresse maintenant pour une fonction au sein de l'état-major de la division. Il aspire à la fonction d'officier de sauvetage de la division territoriale. Pour ce poste, la formation est dispensée lors du SFT B sauvetage. Durant 5 jours, il y apprend les concepts et les connaissances pour l'engagement dans le domaine de base de conduite 5, service territorial de l'état-major de la div ter. Il s'agit de montrer, en collaboration avec le chef sauvetage, l'engagement du bataillon de sauvetage au combat ou dans

le cadre de l'aide en cas de catastrophe dans le cadre d'un engagement subsidiaire au profit des autorités civiles.

Doctrine et vision du CITS 76

Outre tous ces cours, le CITS, en tant qu'organe de doctrine des troupes de sauvetage, est responsable de la mise à jour ou de l'élaboration des règlements spécifiques à l'arme. Avec ses militaires de carrière, il soutient les groupes spécialisés de la formation d'application pour le développement des techniques d'intervention et des documents d'instruction. Ils sont impliqués dans des équipes de développement pour des projets dans le domaine de la robotique ou dans les équipes des différents projets d'acquisition. Afin de concilier toutes ces activités et spécificités orientées vers l'avenir, le CITS a élaboré une vision en 2021.

Le commandement CITS / Pl A Genève fournit à ses partenaires des prestations choisies dans un catalogue dans les domaines suivants:

- Formation au sauvetage;
- Infrastructure sur le territoire de Genève;
- Logistique pour répondre à leurs besoins;
- Expertise dans le cadre de ses compétences.

Nous, collaborateurs du CITS, sommes des formateurs et des prestataires de services, des facilitateurs et mettons à disposition des différents partenaires notre expérience et nos connaissances acquises lors d'interventions en Suisse et à l'étranger. Là où nous sommes nécessaires, nous sommes là, que ce soit dans la préparation et la réalisation du service dans la région de Genève, pour un travail spécial dans le domaine du minage ou en tant que coach dans un exercice en formation. Nous nous réjouissons, chers commandants et officiers, de collaborer avec vous et de vous rencontrer à Genève ou n'importe où en Suisse.

M. P.

